

**M. Beatty:** Le gouvernement s'y entend à détrousser.

**M. Parker:** Le Président du Canadien Pacifique, et c'est ce qui explique que la société ait été mêlée à cette affaire, a dirigé les travaux du comité de gros bonnets qui ont recommandé de faire appliquer le programme d'austérité et en ont vanté les mérites d'un bout à l'autre du Canada, tandis que les conservateurs votaient à la Chambre en faveur de la rupture de contrats qui avaient été dûment négociés, que ce soit par la voie de la médiation ou autrement.

Aujourd'hui, nous avons un programme, et nous avons souscrit à l'idée du renvoi à six mois, et nous appuierons la requête du député de Nepean-Carleton (M. Baker), mais nous ne voterons pas en faveur de la modification de l'indexation, en dépit du fait que le changement soit prévu pour dans six mois. Ma question est donc la suivante: comment les conservateurs ont-ils pu réclamer d'une part un moratoire de six mois pour une proposition donnée, tandis que de l'autre ils se sont précipités à la Chambre pour voter avec les libéraux et faire mettre en œuvre le programme même qui cause tant de tort aux retraités du Canada?

**M. Nickerson:** Je remercie le député de Kootenay-Est-Revelstoke de sa question. Il semble que j'écoute au moins ses discours comme il écoute les miens. C'est un grand progrès. J'accepte volontiers de lui expliquer ce qui s'est produit depuis deux ou trois mois en ce qui concerne le programme général de restrictions.

Nous, les députés de ce côté-ci de la Chambre, convenons que le gouvernement doit, chaque fois que cela est possible, essayer d'indiquer ses dépenses. Il nous déplaît que le déficit aille sans cesse croissant, car nous estimons que cela aggrave l'inflation et, à long terme, diminue le nombre d'emplois disponibles. Par conséquent, lorsque dans sa grande sagesse—et j'emploie ce mot à bon escient—le gouvernement a présenté pour la première fois à la Chambre son projet visant généralement à restreindre ses dépenses nous lui avons accordé notre appui.

Comme les députés s'en souviennent sans doute, le bill C-124, l'une des premières mesures législatives donnant suite à ce programme, visait à réduire le traitement, les indemnités, les allocations de frais et la pension des députés. Nous avons cru en effet que puisqu'il fallait faire preuve d'austérité, nous, les députés, devions alors donner l'exemple. Voilà pourquoi nous étions d'accord avec la réduction de notre propre traitement. Toutefois, en ce qui a trait à la pension des fonctionnaires, dont un bon nombre vivent avec des revenus de \$6,000, \$7,000 ou \$8,000 par an et ne peuvent vraiment pas se permettre cette diminution, alors que nous recevons \$50,000 ou plus par an, nous estimons qu'il nous incombe de protéger leurs intérêts et d'empêcher le gouvernement libéral d'en face de leur jouer un sale tour.

**Des voix:** Bravo!

**M. Parker:** Je voudrais poser une question supplémentaire si vous le permettez. Si tel est le raisonnement du parti conservateur, s'il croit à la négociation collective, je lui demande alors pourquoi il n'en a pas profité pour demander que l'on consulte ces groupes ou que l'on négocie avec eux afin qu'ils puissent également se faire entendre et comprendre? S'il l'avait fait, le

#### *Prestations de retraite supplémentaires—Loi*

gouvernement n'agirait sans doute pas de façon aussi dictatoriale vis-à-vis des fonctionnaires à la retraite.

**M. Nickerson:** C'est avec grand plaisir que je réponds à cette question. L'opinion émise par le député de Kootenay-Est-Revelstoke, à savoir qu'il aurait fallu entreprendre alors des consultations et des négociations, faisait justement l'objet d'un amendement que le député de Nepean-Carleton, qui dirige le débat de ce côté-ci, avait alors proposé au nom du parti progressiste conservateur.

**M. Mazankowski:** Il a des trous de mémoire.

**M. Nickerson:** Et je me souviens d'avoir moi-même vivement appuyé cet amendement. Notre parti avait précisément estimé qu'il fallait négocier, qu'il fallait régler la question en consultant les représentants des fonctionnaires. Malheureusement, nous avons perdu le vote.

**M. Deans:** Monsieur le Président, je voudrais également faire de brefs commentaires et poser une question au député de Western Arctic. Le député a dit que son parti s'était toujours opposé à ce qu'on empiète sur les droits des pensionnés. Les conservateurs, en général, se sont prononcés contre toute action propre à réduire la pension des retraités. Le député pourrait-il expliquer certaines choses au nom du député de Nepean-Carleton qui s'est montré particulièrement véhément à ce sujet? Certains l'ont même baptisé le Houdini du parti conservateur. Lorsque la Chambre a été saisie du projet de loi C-124 le 3 août dernier, nous leur avons signalé que la loi s'appliquerait aussi au revenu ouvrant droit à la pension et qu'elle réduirait les pensions des fonctionnaires. Je me demande s'ils peuvent nous expliquer pourquoi, sur une motion de notre parti visant à exclure les pensions du programme des 6 et 5 p. 100, le parti conservateur s'est rallié au gouvernement pour rejeter notre motion. Comment peuvent-ils expliquer qu'à cette occasion les conservateurs ont voté avec les libéraux contre notre motion?

● (1540)

**M. Nickerson:** Monsieur le Président, le préambule était tellement long que j'ai presque manqué la question.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Nickerson:** J'avoue candidement ne pas connaître très bien les points techniques dont parle le député de Hamilton Mountain (M. Deans).

**Une voix:** Lui non plus d'ailleurs.

**M. Nickerson:** Je serai ravi de relire les débats et de me renseigner sur les points soulevés par le député de Hamilton Mountain. Je reconnais que certaines dispositions du projet de loi C-124 m'ont fait hésiter quand le moment du vote est venu. C'est la même chose dans le cas de presque toutes les mesures que nous étudions. Mettons, par exemple, un bill de trois pouces d'épaisseur. On peut accepter d'emblée les premiers deux quarts de pouce suivant et être carrément opposé au dernier quart de pouce. Il nous arrive parfois d'être obligés de nous prononcer en faveur d'un bill dont presque toutes les dispositions nous conviennent mais dont quelques-unes ne nous plaisent pas du tout.